

Motion

présentée en séance du Conseil municipal du lundi 25 octobre 2010

Par les groupes :

**La Gauche et l'Écologie pour Antibes Juan les Pins
Le Parti Socialiste et les Verts**

Monsieur le Maire,

L'audit sur la délégation des services publics de distribution de l'eau devait être présenté en conseil municipal le 1^{er} octobre 2010. Cette séance a été annulée tout comme le Comité technique paritaire et la Commission consultative des services publics qui devaient la précéder.

Cet audit est terminé depuis le mois d'avril !

Nous ne comprenons pas pourquoi le débat n'est pas organisé dans la transparence. En conséquence, nous présentons cette motion au vote du conseil municipal :

« Depuis 130 ans, la gestion de l'eau est privatisée. L'eau n'est pas une marchandise, c'est un bien commun de l'humanité, le Conseil municipal réuni en séance le 25 octobre 2010 exige sa gestion publique en régie municipale. Pour arrêter le gaspillage, pour une tarification sociale, il souhaite une gestion transparente sous contrôle des citoyens. Pour cela, le Conseil municipal décide de diligenter une étude indépendante, comparative entre le privé et le public. »

Pour « La Gauche et l'Écologie »
Gérard PIEL

Pour « Le Parti Socialiste et les Verts »
Michelle MURATORE